

<b>Intitulé formation</b>	<h2>PERMIS B - 4H Accéléré</h2> <p>(Boîte manuelle ou Boîte automatique)</p>
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 leçons de conduite (avec enseignant diplômé)           <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dont 3 RDV Pédagogique de 2H et 1 RDV Préalable de 2H</li> </ul> </li> <li>- Frais d'accompagnement à l'examen pratique (mise à disposition de l'enseignant et du véhicule pendant la durée de l'examen)</li> <li>- Frais d'inscription</li> <li>- Démarches administratives en préfecture</li> <li>- Accès code en salle offert (3 mois)</li> </ul>
<b>Programme</b>	<p><b>Formation théorique</b></p> <p>La formation théorique sera la première étape de votre formation. La préparation à l'examen théorique du code de la route peut se faire en distanciel et/ou en présentiel.</p> <p>Il sera nécessaire de maîtriser les 10 thématiques suivantes : la circulation routière, la route, le conducteur, les notions diverses, la mécanique, l'environnement, prendre et quitter le véhicule, les autres usagers, les premiers secours, la sécurité du passager et du véhicule.</p> <p>L'examen théorique doit être réservé par l'élève auprès d'un organisme agréé par l'État : Objectif Code SGS, Exacode, La Poste, Dekra, Point Code, Code N Go, France Code.</p> <p>Coût de l'examen théorique : 30€</p> <p>L'examen nécessite un minimum de 35 points sur 40 pour être validé.</p> <p><b>Formation pratique</b></p> <p>La formation au permis de conduire s'appuie sur le REMC (Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne), qui comprend 4 grandes compétences :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul</li> <li>2- Appréhender la route, circuler dans des conditions normales</li> <li>3- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</li> <li>4- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique</li> </ol> <p>Lors de votre première leçon de conduite, l'enseignant vous détaillera le déroulé de votre formation ainsi que les étapes clés de celle-ci. (Compétence 1, 2, 3, 4, contrôle de niveau, validation des acquis, examens blancs, leçons de préparation à l'examen, cours de vérifications intérieures et extérieures du véhicule)</p> <p>La formation en conduite accompagnée nécessite un minimum obligatoire de 13H en Boîte automatique et de 20H en Boîte manuelle. Elle se poursuit ensuite en phase d'accompagnement pendant 1 an minimum. 3 RDV pédagogiques de 2H seront à prévoir pendant la phase d'accompagnement.</p> <p>L'inscription à l'examen pratique se fait par l'enseignant, sous contrôle du niveau obtenu. Il se déroule sur les centres d'examen de Nanterre et Gennevilliers, et a une durée moyenne de 30 minutes. L'examineur vous demandera notamment : de suivre un itinéraire en autonomie, de répondre à 3 questions de vérifications intérieures et extérieures, d'effectuer une manœuvre, ou encore de vous insérer sur une autoroute.</p> <p>L'examen nécessite un minimum de 20 points sur 31 pour être validé.</p>
<b>Objectifs</b>	<p>Acquérir les compétences essentielles à la conduite d'un véhicule à boîte manuelle ou à boîte automatique, maîtriser le véhicule en toute autonomie, adopter un comportement responsable, respectueux des règles du Code de la route, des autres usagers et de l'environnement, se préparer à l'examen pratique du permis B.</p>
<b>Enjeux</b>	<p>Autonomie et mobilité, sécurité routière, réussite à l'examen.</p>
<b>Délais</b>	<p>Délais d'accès à la formation : nous contacter pour les sessions disponibles          Délais de réalisation de la formation : 1 semaine en moyenne</p>
<b>Pré-requis &amp; Public visé</b>	<p>Savoir lire et écrire la langue française, visite médicale auprès d'un médecin agréé par la préfecture si handicap. Avoir une expérience de conduite avec le minimum obligatoire de 13H/20H (transfert auto-école, permis étranger, annulation de permis), être suffisamment disponible et flexible pour les leçons pratiques.</p> <p>Examen théorique : posséder un numéro NEPH, à partir de 16 ans          Examen pratique : être titulaire d'un examen théorique valide, à partir de 17 ans</p>